



FICHE INSCRIPTION JEUNE < 18 ANS

- Première inscription 01/2018 Planche à voile⁽²⁾ S.U.P⁽²⁾
 Première inscription Primo⁽¹⁾ 09/2018 Dériveur léger⁽²⁾
 Renouvellement 01/2018 Voile RC⁽²⁾

Photo

La photo peut être envoyée par courriel

(1)La licence primo n'est valable qu'une seule fois, voir conditions (2)vous ne pouvez cocher qu'une des quatre cases même si vous allez pratiquer plusieurs activités

Nom: **Prénom:**

Né(e) le .. / .. /

N° de licence (si renouvellement ou adhésion simple):.....

Adresse: **CP:** **Ville:**

Téléphone: / **Courriel:**

Je désire être abonné(e) à la liste de diffusion des membres du CNP: oui non

Type d'adhésion :

Individuelle

Famille : Réfèrent pour la famille (1 membre obligatoire/famille)

Famille : Ayant droit, Nom du Réfèrent

Je soussigné,

Nom: **Prénom:**

Tuteur légal de l'enfant inscrit ci-dessus, autorise celui-ci à pratiquer la voile,

1°) Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter, particulièrement en ce qui concerne :

- L'aptitude médicale,
- La capacité à s'immerger et nager 25 mètres
- La réglementation de la navigation sur les lacs du GABAS.

2°) Atteste avoir reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la FFVoile ainsi qu'à la possibilité de souscription de garanties complémentaires.

3°) Autorise * N'autorise pas* mon enfant à être photographié(e) et/ou filmé(e) lors d'un reportage photos et/ou vidéo lors des régates et manifestations de la saison 2017

4°) Autorise* N'autorise pas* l'utilisation et la diffusion de ces photographies ou vidéos pour l'ensemble des publications ou expositions du Club Nautique Pyrénéen, dans le cadre de ses actions de communication (site internet) pour une durée indéterminée.

Lu et approuvé : **Date :** .. / .. / **Signature :**

(*) Obligation que pour les personnes ne souffrant pas de handicap, dans le cas contraire une adaptation sera proposée au cas par cas / * Rayer la mention inutile

Type d'adhésion annuelle

1.Inscription club voile grandeur + licence F.F.V (28 €) Vous êtes membre du club, licencié et assuré FFV pour toutes les activités voile sur tout le territoire. Vous aurez accès à toutes les formes de compétitions voile, vous bénéficiez de l'infrastructure du club, des avantages réservés à ses membres (réductions avec les partenaires).	65,00 € <input type="checkbox"/>
2.Remise pour ayant droit dans le cadre d'une inscription famille Cette réduction ne s'applique pas à l'adhérent référent mais à tous les autres membres.	-7,00 € <input type="checkbox"/>
3.Utilisation de votre propre matériel ou Adhésion famille (sur un support unique) Vous disposez de votre propre matériel et n'utiliserez pas celui du club en dehors des animations payées séparément, ou vous partagerez le droit au matériel déjà enregistré dans le cadre d'une adhésion famille.	0,00 € <input type="checkbox"/>
4.Utilisation du matériel par embarcation et par famille Vous utiliserez le matériel du club sous conditions et engagements (remplis et signés feuille verso) - adhésion individuelle ou 1ère embarcation dans le cadre d'une adhésion famille - adhésion famille (donne droit à une utilisation simultanée), embarcation supplémentaire	70,00 € <input type="checkbox"/> 35,00 € <input type="checkbox"/>
5.Inscription club voile radiocommandée + licence F.F.V (28 €) Vous êtes membre du club, licencié et assuré FFV pour toutes les activités voile sur tout le territoire. Vous pouvez pratiquer la voile radiocommandée sur le lac du Gabas	65,00 € <input type="checkbox"/>
6.Inscription club pour des personnes déjà licenciées FFV Inscription réservée aux titulaires d'une licence FFV non enseignement dans d'autres clubs. Vous donne les mêmes droits que l'adhésion 1.	50,00 € <input type="checkbox"/>
7. Animation du mercredi et/ou du samedi pour les - de 18 ans Vous bénéficiez des encadrements du samedi et/ou du mercredi après-midi pendant l'année scolaire - Une séance par semaine : - Deux séances par semaine :	90,00 € <input type="checkbox"/> 150,00 € <input type="checkbox"/>
Règlement (Possibilité de règlement en 3 fois par chèques) A payer :	
Réservé CNP : Réglé le: Par: Chèque Chèque Chèque Chèque Visa :	

Conditions d'utilisation du matériel club et engagements de l'Adhérent «JEUNE»

1. Bénéficiaire

Nom, Prénom

Date naissance. :

N°. licence FFV :

Niveau FFV validé:

Le bénéficiaire est rattaché au Bulletin d'adhésion au CNP de

2. Conditions d'utilisation le matériel club et engagements de l'Adhérent JEUNE

- Etre capable de naviguer sous surveillance et après accord du RTQ lors des heures ouvrables du CNP.
- Respecter la réglementation en vigueur sur le lac (horaires, zone de navigation, restrictions, port du gilet d'aide à la flottabilité)
- Prendre soin du matériel qui lui est confié et contribuer à son entretien courant en fonction de ses compétences. A ce titre, la responsabilité financière des parents pourra être engagée en cas de manque de soin manifeste.
- Remplir en fin de séance le cahier de sortie du matériel.
- Signaler au moniteur toute avarie ou accastillage défectueux.
- Participer en fonction de ses compétences aux travaux annuels sur les bateaux.
- Mise à disposition d'un bateau par le Club durant les heures d'ouverture de la base avec accord du moniteur présent.
- Mise à disposition d'un bateau par le Club pour les entraînements du dimanche et les régates, sous la responsabilité du parent responsable.
- La mise à disposition n'est pas un droit d'usage exclusif. Elle se fait sous réserve de disponibilité, l'école de voile et les manifestations club sont prioritaires.
- Rotation entre plusieurs bénéficiaires au cours d'une même séance dans le cas où le support serait très demandé.
- Faciliter l'organisation de la mise en route des séances du mercredi et/ou samedi après midi en s'inscrivant sur le « doodle » du site du CNP, rubrique « voile légère » « inscription aux séances du mercredi/samedi après midi » avant 20h la veille précédant la séance.
- Un manquement aux règles mentionnées ci-dessus expose le bénéficiaire de la mise à disposition à son retrait, sur décision du Comité Directeur.
- L'utilisation d'une embarcation supplémentaire dans le cadre d'une adhésion famille donnera lieu à une dégressivité du tarif appliqué.

Fait le

Signature du bénéficiaire

Signature du parent responsable

Attention : Le parent responsable d'un mineur aura impérativement signé l'autorisation parentale qui figure sur la fiche d'inscription (cf recto)